

Jarzé-Villages

La Comcom en ordre de marche

La Communauté de communes du Loir (CCL) a engagé, depuis plusieurs mois, l'élaboration d'un Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI).



À Malagué, samedi, le président de la Communauté de communes de Loir Marc Bérardi est resté sur une note optimiste

Il s'agit de doter chacune des dix communes d'un document d'urbanisme pour un aménagement cohérent, sans compromettre le développement de ses voisines. Les habitants ont déjà été sollicités pour faire part de leurs coups de cœur, leurs besoins en matière d'habitat, l'envie de structures de loisirs...

Dans ce cadre, chaque commune a organisé, samedi 23 avril, une marche sur son territoire. Ces marches n'ont pas eu le succès escompté. À Jarzé par exemple, ce

rendez-vous a rassemblé moins de dix personnes.

Trois Communautés formeront un seul territoire

Par contre, les participants étaient sensibilisés et motivés pour échanger leurs impressions et formuler leurs souhaits. Plusieurs sujets ont été évoqués : le futur Espace jeunes, l'agrandissement de la salle des sports, l'aménagement de la voirie, le problème du vandalisme,

les espaces verts et le futur lotissement. De retour à Malagué, les marcheurs ont dressé le bilan de la journée. Marc Bérardi, président de la Communauté de communes du Loir (CCL), est resté sur une note optimiste en indiquant : « *Maintenant tout le monde est au courant, et donc sensibilisé* ».

Selon le schéma du Préfet, les Communautés de communes du Loir, Loir et Sarthe et des Portes de l'Anjou ne formeront plus qu'un territoire en janvier prochain.